

### POPULATION

## Trente ans de démographie en Poitou-Charentes : une dynamique de croissance qui s'accélère sur la période récente

*Entre 1982 et 2011, la région Poitou-Charentes a gagné 210 000 habitants, dont 200 000 dans les neuf grandes aires urbaines. Le moteur essentiel de cette croissance est l'attractivité résidentielle, les naissances et les décès s'équilibrant au niveau régional. Le périurbain connaît les plus fortes dynamiques, en combinant excédents naturels et migratoires. Parallèlement, les villes-centres ont peu ou prou maintenu leur population d'il y a 30 ans. Sur la période récente, la région renforce encore son attractivité, avec une accélération de la croissance dans le périurbain, alors qu'une baisse semble s'amorcer dans les villes-centres.*

**210 000 habitants de plus entre 1982 et 2011**

1 777 773 habitants vivent en Poitou-Charentes au 1<sup>er</sup> janvier 2011. La région a gagné en moyenne 7 200 habitants par an entre 1982 et 2011. Sur les 30 dernières années, le nombre de Pictou-Charentais croît de 0,4 % par an, un rythme légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine (0,5 % par an) (illustrations 1 et 2).

Sur le long terme, entre 1982 et 2011, le Poitou-Charentes s'inscrit dans une dynamique intermédiaire, entre les régions du littoral atlantique plus dynamiques et celles du centre de la

France qui le sont moins. Ainsi, sa croissance est supérieure aux régions Limousin et Auvergne, mais inférieure à celles de Bretagne, Pays de la Loire et Aquitaine ou à celles du sud de la France (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, PACA).

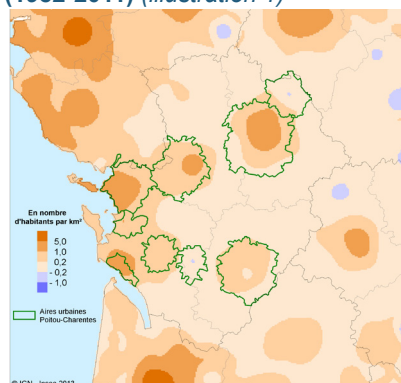
**Une croissance démographique tirée essentiellement par l'apport migratoire**

Sur les trente dernières années, l'arrivée de nouvelles populations est le moteur de la croissance démographique en Poitou-Charentes. Le solde migratoire apparent (cf. définitions) porte ainsi 90 % de l'augmentation de la population. Au niveau national, *a contrario*, c'est l'excédent de naissances par rapport aux décès (solde naturel) qui explique les trois quarts de la croissance démographique.

Dans la région, ce solde naturel est légèrement positif sur presque toute la période 1982-2011. Cependant, le nombre de naissances stagne, alors que celui des décès augmente fortement en raison du vieillissement de la population.

#### La croissance concentrée sur les grandes aires urbaines

Variation annuelle de densité (1982-2011) (illustration 1)



© IGN - Insee 2013  
Sources : Insee, Recensements de la population

## Hausse dans tous les départements avec des dynamiques différentes

Positif dans les quatre départements, le rythme de croissance est variable d'un espace à l'autre. Alors que le nord de la région (Deux-Sèvres et Vienne) combine excédent naturel et migratoire, le sud (Charente et Charente-Maritime) ne progresse que par son attractivité (cf. définitions), le solde naturel y étant quasi-nul.

Le vieillissement de la population commence à produire ses effets. En 2012, le solde naturel se dégrade ainsi dans tous les départements, en raison d'un nombre de décès plus élevé, en particulier en Charente-Maritime. Pour autant, la croissance démographique de ce dernier département reste très dynamique : sur les trente dernières années comme sur la période récente, ce département est en effet le plus attractif de la région. En proportion, cette attractivité est comparable à celle de la Vendée et supérieure à celle de la Gironde ou de la Loire-Atlantique.

## Littoral et grandes agglomérations en expansion démographique

La dynamique de croissance a été particulièrement marquée sur le littoral et dans les grandes aires urbaines (cf. définitions). Ainsi, en 30 ans, les neuf grandes aires de la région ont gagné au total 200 000 habitants, dont les trois quarts dans les quatre aires urbaines abritant les préfetures.

La population des aires urbaines de Royan, Poitiers et La Rochelle a crû à un rythme moyen supérieur à 0,8 % par an. L'aire de Poitiers a ainsi gagné 59 000 habitants et celle de La Rochelle 45 000. Les aires de Saintes, Niort et Rochefort ont aussi connu un rythme de croissance soutenu, variant entre 0,5 % et 0,7 % par an. Les aires d'Angoulême et Châtelleraut ont eu une expansion plus modeste, l'aire de Cognac étant restée stable.

## Sur 30 ans, la Charente-Maritime et la Vienne tirent la croissance démographique du Poitou-Charentes

### Population 2011 et évolutions 1982-2011 (illustration 2)

	Population 2011	Variation totale (en nombre)	Évolution annuelle 1982-2011		
			Totale (en %)	Due au solde naturel (en %)	Due au solde migrato- ire apparent (en %)
<b>Département et région</b>					
Charente	352 705	11 935	0,12	-0,01	0,13
Charente-Maritime	625 682	112 462	0,69	-0,05	0,74
Deux-Sèvres	370 939	28 127	0,27	0,14	0,13
Vienne	428 447	57 019	0,49	0,16	0,33
<b>Poitou-Charentes</b>	<b>1 777 773</b>	<b>209 543</b>	<b>0,43</b>	<b>0,05</b>	<b>0,38</b>
Province	51 217 493	6 955 681	0,50	0,29	0,22
Métropole	63 070 344	8 735 473	0,52	0,39	0,12

### Aires d'influence des villes en Poitou-Charentes

Grandes aires urbaines	1 169 315	198 248	0,64	0,21	0,43
dont : Pôles urbains	604 799	49 681	0,30	0,23	0,07
dont : Villes-centres	381 532	- 3 734	-0,03	0,26	-0,30
Couronnes périurbaines	465 272	130 275	1,14	0,26	0,88
Communes multipolarisées	99 244	18 292	0,70	-0,14	0,84
Aires moyennes	90 349	2 059	0,08	0,14	-0,06
Petites aires	135 284	6 130	0,16	-0,20	0,36
Autres communes multipolarisées	174 655	13 868	0,29	-0,13	0,42
Communes hors influence des pôles	208 170	- 10 762	-0,17	-0,48	0,31
<b>Ensemble</b>	<b>1 777 773</b>	<b>209 543</b>	<b>0,43</b>	<b>0,05</b>	<b>0,38</b>

Sources : Insee, Recensements de la population, État-civil

**Note de lecture** : En 2011, 352 705 personnes résident en Charente, soit une évolution de +0,12 % par an entre 1982 et 2011. L'évolution annuelle se décompose en évolution liée au solde naturel (-0,01 %) et évolution liée au solde migratoire apparent (0,13 %).

## Stabilité dans les villes-centres, malgré un excédent naturel

Les villes-centres des grandes aires urbaines maintiennent globalement leur population du début des années 1980. Seule la population de Poitiers progresse significativement sur cette période. Dans ces espaces, soldes naturel et migratoire se conjuguent en jouant plus ou moins favorablement sur la dynamique démographique. Généralement, les villes-centres se caractérisent par un excédent naturel et un déficit migratoire plus ou moins marqués. Poitiers et Angoulême affichent les soldes naturels les plus forts sur le long terme, Angoulême, Cognac et Châtelleraut, les plus forts déficits migratoires. Seuls Royan et, dans une moindre mesure, Saintes combinent excédent migratoire et déficit naturel.

## Croissance plus forte dans le périurbain

Le phénomène de périurbanisation s'observe très clairement sur le long terme. Le rythme de croissance de la population dépend ainsi de l'éloignement des communes à un pôle urbain. Les villes-centres des grandes et moyennes aires ont peu ou prou maintenu leur population, les proches périphéries en ont gagné, avec une intensité qui diminue à mesure que l'on s'éloigne du pôle (illustration 3). Au-delà de 40 km du centre du pôle (par la route), la population baisse. Le solde migratoire, généralement négatif dans les villes-centres, est positif pour tous les territoires périurbains. Au contraire, le solde naturel, souvent positif dans les villes-centres, diminue avec la distance et devient négatif après 20 km.

Au final, les couronnes périurbaines, au confluent de ces deux phénomènes, se caractérisent à la fois par des excédents naturels et migratoires : leur population augmente en moyenne de 1,1 % par an en Poitou-Charentes entre 1982 et 2011 (1,2 % en métropole).

### Des évolutions variables hors de l'espace d'influence des grandes villes

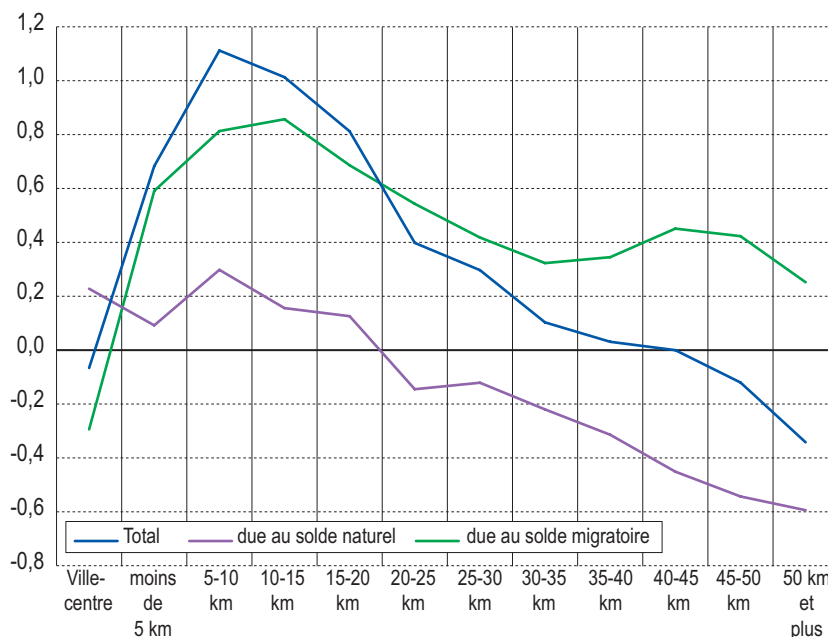
Sur le long terme, si l'aire urbaine de Bressuire a gagné de la population, celle de Saint-Jean-d'Angély en a perdu et la population des aires de Thouars et Parthenay est restée stable. L'aire urbaine de Saint-Maixent-l'École semble avoir gagné de la population, mais la prise en compte différente des élèves de l'école militaire entre les deux recensements de 1982 et 2011 rend difficile la comparaison sur longue période.

Globalement, dans l'ensemble des communes isolées hors influence des pôles, la population en 2011 est inférieure à celle observée il y a trente ans, du fait d'un déficit naturel.

Alexandre GIRAUD

### Croissance par les naissances près des villes, croissance par les migrations en dehors

Taux de croissance annuel moyen 1982-2011 de la population selon l'éloignement à la ville-centre d'un pôle urbain (illustration 3)



**Note :** La distance est la plus courte distance routière à la ville-centre d'un pôle urbain appartenant à une grande aire urbaine ou une moyenne aire.

Sources : Insee, Recensements de la population, état-civil, distancier ODOMATRIX - INRA, UMR1041 CESAER

## Définitions

**Solde migratoire apparent :** Appelé aussi «solde apparent des entrées-sorties». Les recensements ne comptent pas les entrants et les sortants d'un territoire. Ce chiffre est déduit en soustrayant le solde naturel (connu par les fichiers d'État civil) à l'évolution totale de la population recensée.

**Aire urbaine, pôle urbain, ville-centre :** Une grande **aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par une unité urbaine, appelée **pôle urbain**, de plus de 10 000 emplois, et par d'autres communes formant la couronne périurbaine, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Les autres aires (moyennes, petites) ont des seuils d'emploi inférieurs.

Le pôle urbain est souvent constitué de plusieurs communes. La **ville-centre** est la ville la plus peuplée du pôle.

**Le concept d'attractivité démographique :** Le concept d'attractivité intègre une part offensive : la capacité à attirer des habitants sur un territoire donné ; mais aussi une part défensive : la capacité à retenir les habitants déjà présents sur ce territoire. Dans cette étude, l'attractivité sera définie comme la résultante des attractivités offensives et défensives. Un territoire est donc attractif démographiquement s'il attire plus de personnes qu'il n'en perd.

## Bibliographie

Trente ans de démographie des territoires, Insee Première n° 1483, janvier 2014

1 777 773 habitants en Poitou-Charentes au 1<sup>er</sup> janvier 2013, e.décim@I n°37, décembre 2013

Deux Picto-Charentais sur trois résident dans un espace urbain homogène, décimal n°313, octobre 2011

### Inflexions récentes : la croissance démographique accélère en Poitou-Charentes

Le rythme de croissance observé entre 2006 et 2011 en Poitou-Charentes (0,6 % par an) est plus important que celui calculé sur les 30 dernières années (0,4 %). Sur la période récente, ce rythme est plus soutenu que celui observé au niveau national (illustration 4). Si la région conserve un solde naturel quasi-nul, son attractivité se renforce alors que celle des régions méditerranéennes perd en puissance, particulièrement dans sa partie orientale.

La population des Deux-Sèvres, de la Charente-Maritime et de la Charente augmente également plus vite sur la période récente que sur les 30 dernières années, alors que la Vienne maintient son rythme de long terme. Ces inflexions reflètent l'accélération du solde migratoire, le solde naturel restant stable.

Entre 2006 et 2011, les villes-centres perdent de la population, principalement sous l'effet de la dégradation du solde migratoire. Parallèlement, la population périurbaine croît davantage et de plus en plus loin des villes-centres. Sur la période récente, les plus fortes dynamiques de croissance s'observent à une distance comprise entre 15 et 20 km de la ville-centre contre 5 à 10 km sur longue période. Par ailleurs, la population augmente même hors des aires d'influence des villes.

La croissance accélère dans les aires urbaines de Niort, Angoulême et Rochefort. Elle se maintient dans celles de Poitiers, La Rochelle, Saintes et ralentit dans celle de Royan, tout en restant à un niveau élevé. Les aires urbaines de Cognac et Châtelleraut, elles, perdent de la population (illustration 5).

### Croissance en hausse sauf pour les villes centres

Évolution annuelle 2006-2011 (en %) et inflexions récentes (illustration 4)

	Totale		Due au solde naturel		Due du solde migratoire apparent	
<b>Département et région</b>						
Charente	0,32	↗	-0,04	→	0,36	↗
Charente-Maritime	0,88	↗	-0,09	→	0,97	↗
Deux-Sèvres	0,62	↗	0,16	→	0,45	↗
Vienne	0,47	→	0,23	→	0,24	→
Poitou-Charentes	0,61	↗	0,05	→	0,56	↗
Province	0,54	→	0,30	→	0,24	→
Métropole	0,54	→	0,42	→	0,12	→
<b>Aires d'influence des villes en Poitou-Charentes</b>						
Grandes aires urbaines	0,70	→	0,21	→	0,49	→
dont : Pôles urbains	-0,02	↘	0,10	↘	-0,12	↘
dont : Villes-centres	-0,49	↘	0,15	↘	-0,64	↘
Couronnes périurbaines	1,56	↗	0,42	↗	1,14	↗
Communes multipolarisées	1,27	↗	-0,08	→	1,35	↗
Aires moyennes	0,16	→	0,03	↘	0,13	↗
Petites aires	0,37	↗	-0,35	↘	0,72	↗
Autres communes multipolarisées	0,90	↗	0,01	↗	0,89	↗
Communes hors influence des pôles	0,27	↗	-0,53	→	0,80	↗
<b>Ensemble</b>	<b>0,61</b>	<b>↗</b>	<b>0,05</b>	<b>→</b>	<b>0,56</b>	<b>↗</b>

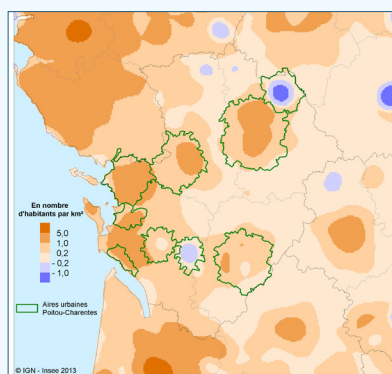
Sources : Insee, Recensements de la population, État-civil

Les flèches donnent les inflexions de tendance de 2006-2011 par rapport à 1982-2011 :

- ↗ pour des écarts supérieurs à 0,1 point,
- pour des écarts compris entre -0,1 et 0,1 point,
- ↘ pour des écarts inférieurs à -0,1 point.

### En dehors de Châtelleraut et Cognac, les aires urbaines se densifient

Variation annuelle de densité (2006-2011) (illustration 5)



Sources : Insee, Recensements de la population

Pour tout renseignement statistique

[www.insee.fr/poitou-charentes](http://www.insee.fr/poitou-charentes)

[insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)

0 972 724 000 (tarification appel local)  
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes  
5 rue Sainte-Catherine - BP 557  
86020 Poitiers Cedex  
Tél : 05 49 30 01 01  
Fax : 05 49 30 01 03  
[sed-poitou-charentes@insee.fr](mailto:sed-poitou-charentes@insee.fr)

Directrice de la publication : Fabienne LE HELLAYE  
Coordination rédactionnelle : Fabienne LE HELLAYE,  
Gérard MOREAU, Laurent DIAZ et Boris SIMON  
ISSN 0221-1068